

RÉSOLUTION

ACCEPTÉ POUR EXAMEN ZUR PRÜFUNG ENTGEGENGENOMMEN

Berne, le 1^{er} décembre 2023

Assemblée des délégué-e-s de l'USS

Lutter contre les atteintes à la santé des travailleuses et travailleurs, et en finir avec le racket des caisses maladie

La nouvelle explosion des primes d'assurance maladie le démontre : il est plus que temps de créer une caisse unique et publique avec des primes proportionnelles au revenu. Une telle caisse permettra d'une part d'éliminer les surcoûts induits les caisses privées dans le système actuel, et d'autre part d'introduire le principe de solidarité et de justice sociale dans la couverture des coûts de la santé.

Quant à ceux-ci, l'USS rappelle que leur augmentation est également due à l'impact négatif sur la santé des travailleuses et travailleurs des politiques patronales d'intensification et de précarisation du travail. La lutte contre l'augmentation des coûts de la santé passe donc également par la lutte syndicale pour inverser la tendance de ces politiques patronales, à commencer par la réduction de la durée du travail.

Pour une véritable assurance sociale

Dans quel pays au monde accepterait-on de confier à une poignée d'entreprises privées la compétence de décider elles-mêmes du montant d'une taxe obligatoirement prélevée sur l'ensemble de la population, sans que le gouvernement, le parlement ou la population n'aient leur mot à dire ? Dans quel pays abandonnerait-on cette compétence à l'opacité la plus totale de ces entreprises, qui année après année, infligeraient à l'ensemble de la population une augmentation de ladite taxe, jusqu'au point de grever le quart du revenu des moins bien loti-e-s ?

Alors que la population subira une augmentation des primes d'assurance de maladie de 8,7% en 2024, il est temps de mettre fin à ce racket antidémocratique et antisocial pour le remplacer par une caisse unique en mains publiques, avec des primes calculées en fonction du revenu.

Protéger la santé des travailleuses et travailleurs en réduisant la durée du travail

Une telle caisse unique est nécessaire pour la transparence et la justice sociale du système. Elle éliminera les surcoûts inutiles et parasites du système actuel, mais ne résoudra pas à elle toute seule la problématique de l'augmentation des coûts de la santé. Sur ce point, l'USS rappelle qu'elle résulte également de la dégradation des conditions de travail et de la précarisation de l'emploi : l'explosion des heures supplémentaires (l'équivalent de 75'000 postes de travail en 2022), la réduction des effectifs dans les entreprises et son corollaire d'intensification du travail et d'augmentation des cadences, doublée d'une perte d'autonomie sur le contenu et l'organisation du travail, et de hiérarchies toujours plus autoritaires et contrôlantes. Sans parler de l'exposition au

stress thermique, ou des discriminations et des violences sexistes auxquelles encore trop de femmes sont exposées sur leurs lieux de travail, ni des politiques de précarisation de l'emploi (contrats précaires, intérimaires, à la tâche) qui transfèrent le risque économique et l'incertitude du lendemain sur le dos (et la tête et le cœur) des salarié-e-s.

Conséquences : selon l'Enquête européenne sur les conditions de travail publiée en août de cette année, en Suisse, la moitié des travailleuses et travailleurs sont exposé-e-s à des risques psychosociaux ou autres risques pour la santé d'origine professionnelle. Un chiffre qui a quasiment doublé depuis une étude sur le stress menée par le Secrétariat à l'économie en 2000. Les absences pour motif de santé explosent également, avec en moyenne deux semaines d'arrêt par an pour un équivalent plein temps. Et c'est encore sans compter avec les travailleuses et les travailleurs qui ne tiennent le coup qu'avec l'aide de médicaments (ceux-là même dont le prix est abusivement trop élevé), de l'«anodin» paracétamol pris régulièrement pour réduire les maux de tête ou les anti-inflammatoires pour supporter les maux de dos, aux anxiolytiques et autres anti-dépresseurs pour tenter de résister ou de survivre aux burn-outs.

Réduire les coûts de la santé passe donc aussi par une inversion de la tendance en matière de conditions de travail. A commencer par la réduction, sans perte de salaire, de la durée du travail.